Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 9 (1963)

Heft: 10

Rubrik: Chronique de l'Exposition nationale suisse de Lausanne 1964 : 30 avril - 25 octobre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE LAUSANNE

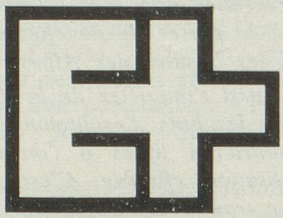

1964

30 avril - 25 octobre

QU'EST-CE QU'UNE EXPOSITION NATIONALE ?

Lausanne, 30 avril 1964 ! Ce sera le signal d'un grand rassemblement du peuple suisse tout entier : l'Exposition nationale ouvrira ses portes.

Sur les bords du Léman, où se rencontrent la terre, la forêt et l'eau, l'Exposition nationale 1964 va présenter un pays vivant, actif et attentif aux problèmes qu'il aura à résoudre. Grâce aux journaux, aux photos qu'ils publient, le commun des mortels se fait aujourd'hui une image assez claire de ce que sera l'Exposition sur le plan de sa présentation et de ses structures. Pourtant, bien peu de citoyens suisses pourraient répondre de façon satisfaisante à la question : « Qu'est-ce qu'une exposition nationale ? »

Certes, on se rend bien compte que la grande manifestation nationale a pour but de faire le point, de dresser un bilan et de dégager pour l'avenir une ligne de conduite qu'il faudra s'efforcer de suivre. C'est pourquoi l'Exposition nationale, en suscitant au sein de nos vingt-cinq Etats confédérés un élan commun pour tenter de définir un humanisme moderne, veut à la fois montrer ce qui est, ce qui existe, et préparer les voies de l'avenir. Pour ce faire, l'Exposition doit atteindre une série d'objectifs. Quels sont-ils ? Eh bien, nous allons les examiner ici.

Les Suisses manquent indiscutablement d'une vision de l'avenir. Nous avons été préservés de la guerre ; la rapidité de l'évolution du monde nous a moins frappés que nos voisins. donc d'abord nous permettre une *prise de conscience*. Que sera la Suisse de demain ? Que devons-nous faire pour créer notre avenir par le cœur, l'esprit, le travail de nos mains, de nos outils, de nos machines ? Telle est la première question à laquelle l'Exposition doit répondre.

L'Exposition ne peut cependant se contenter d'offrir à nos yeux une vision abstraite de l'avenir, de nous donner une estimation issue uniquement de spéculations de l'esprit. Elle doit être un premier pas, et un pas décisif, vers la Suisse de demain. Pour tous ses artisans — exposants, architectes, artistes et responsables — il faut qu'elle soit l'occasion de se dépasser, de réaliser *collectivement* les idées valables des esprits les plus audacieux qui les animent. L'Exposition doit être une illustration concrète de la vitalité helvétique, tant sur le plan spirituel que matériel. Elle doit mettre en vue nos ressources créatrices qui sont nombreuses, mais dont certaines restent cachées. En les dévoilant, en illustrant le rôle qu'elles joueront dans l'Europe de demain, l'Exposition nationale veut créer un esprit d'émulation et révéler aux visiteurs les raisons de croire à l'avenir du pays.

Notre jeunesse en particulier exige une affirmation positive des éléments qui motivent notre confiance dans les destinées de la Suisse.

Il est une chose qu'il faut mettre en exergue : c'est le fait que la manifestation elle-même, celle qui s'offre aux yeux des visiteurs, n'est pas le seul facteur essentiel. Ce qui compte aussi et surtout, ce sont les initiatives qu'elle suscite. les idées qu'elle fait germer, le rapprochement des esprits qu'elle permet autour de quelques tâches concrètes, si modestes soient-elles. Dans un monde où tous les problèmes changent d'échelle, où le travail collectif est indispensable au succès de la création individuelle, la Suisse se doit d'utiliser toutes les occasions propres à renforcer l'efficacité de ses cerveaux et de ses mains. Quelle autre initiative pourrait, au même titre que l'Exposition nationale, faire converger vers un but commun les efforts momentanés de tous les Suisses ? A lui seul, ce rassemblement est un acte positif de création, une contribution à la Suisse de demain.

Par ailleurs, et il ne faut pas craindre de l'affirmer, l'Exposition nationale doit être aussi *une fête, un spectacle* où tous les visiteurs sentent non seulement battre le cœur du pays, mais éprouvent la joie de vivre au bord du Léman quelques heures exceptionnelles.

Une fête où les visiteurs emportent l'image d'une Suisse aimable et joyeuse, certes, mais que la beauté des paysages et la stabilité des institutions ne cristallisent pas dans une douce et dangereuse quiétude. Une fête enfin où les visiteurs de toutes provenances glanent des idées inédites, perçoivent des besoins nouveaux, offrant à nos artistes, à nos éducateurs, nos commerçants, nos industriels, des possibilités de travail fructueux pour l'avenir.

Sans doute l'Exposition nationale de 1964 à Lausanne doit-elle satisfaire à d'autres exigences et répondre à d'autres aspirations que celle de 1939 à Zurich, les circonstances ayant changé. La rapidité de l'évolution des idées et de la technique

met les individus et les peuples en face de problèmes nouveaux et redoutables dont ils doivent rapidement, et avec sûreté, trouver la solution. Mais quelles que soient l'époque ou les circonstances, il subsiste pour les uns et pour les autres la nécessité de s'arrêter sur un point dominant, pour une vue d'ensemble, pour contempler le chemin parcouru, pour essayer de se rendre compte loyalement si l'on est bien toujours sur la bonne voie et si l'on n'est pas peut-être dépassé par les événements, pour tenter aussi, nous échappant de nos préoccupations immédiates et trop souvent terre à terre ou égoïstes, d'envisager l'avenir.

L'Exposition nationale est la seule manifestation capable de donner à tous ce point dominant et cette vue d'ensemble. C'est une merveilleuse action commune d'information par laquelle la nation tout entière doit se présenter à elle-même et aux visiteurs étrangers dans l'ensemble de ses activités, avec ses institutions politiques, économiques, scientifiques, sociales, culturelles, religieuses et militaires. Aussi n'est-il ni téméraire ni irrévérencieux de prétendre que la matière exposée la plus précieuse sera constituée par les visiteurs eux-mêmes ; par la présence physique de la diversité helvétique, dans un coude à coude amical, dans la volonté d'une collaboration efficace et la recherche d'un avenir meilleur sans aucune arrière-pensée politique, confessionnelle ou raciale.

Mieux qu'un simple lieu de rendez-vous, l'Exposition doit être l'occasion d'un véritable pèlerinage national et humain particulièrement nécessaire à notre époque où l'évolution des idées et de la technique a semé le désarroi dans les esprits.

On le voit, l'Exposition doit tout à la fois émouvoir, faire réfléchir, surprendre et plaire. Emouvoir tout d'abord par sa beauté, son message humain et sa dignité. Faire réfléchir ensuite en traçant un portrait sans complaisance des faiblesses helvétiques. Surprendre par ses audaces et l'esprit d'invention de ses exposants. Plaire enfin, car le visiteur est aussi cet homme qui aspire à la détente, au sourire et au bonheur.

Comment atteindre ces objectifs ? Comme toute chose, il convient d'établir une hiérarchie. Certains problèmes généraux que l'Exposition doit illustrer dépassent le cadre de tel groupe social ou professionnel. Aussi les responsables ont-ils estimé indispensable de diviser l'Exposition en deux parties :

— *une partie générale,* illustrant les aspects généraux de la vie helvétique de demain ;

— *une partie spéciale,* réservée aux activités spécifiques des divers secteurs du pays et réalisée avec l'aide des exposants.

Cette division en deux parties est fondamentale. La première donne le ton et, sur le plan du prestige de l'Exposition et de son influence, fera son succès ou son échec. Elle doit fournir la vision d'avenir, définir une politique future, donc énoncer les éléments d'un credo helvétique.

Quant à la partie spéciale, elle sera une illustration de nos possibilités et de nos efforts de création.

La partie générale compte elle-même trois subdivisions, soit « L'Histoire », « Un jour en Suisse » et « La Suisse face à son avenir », alors que la partie spéciale se compose des cinq secteurs suivants : « L'Art de vivre », « Les Communications et les Transports », « L'Industrie et l'Artisanat », « Les Echanges » et « La Terre et la Forêt ». Chacune de ces grandes classifications contiendra les mille et un aspects du travail helvétique, les impératifs de nos activités, nos besoins, nos techniques et nos modes de réalisation.

Cette partie spéciale est réalisée en collaboration avec les exposants. Ceux-ci, en s'inspirant du principe de l'Exposition et de son thème, peuvent concourir aux objectifs qu'elle poursuit, en exaltant les activités actuelles du pays et en dégageant les grandes lignes du futur symbolisées par le thème « Pour la Suisse de demain : croire et créer ».

Bien sûr, ce thème, ou plus exactement les termes qui l'expriment, peut prêter le flanc à la critique. Les dirigeants de l'Exposition ne l'ignorent pas : toute formule succincte est à la fois trop vague et trop précise. Toute simplification, au demeurant indispensable, permet des interprétations diverses. Le thème de l'Expo, en mettant l'accent sur l'avenir, n'entend pas opposer un passé que l'on sous-entendrait à tort statique, à un devenir en mouvement. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le monde évolue. En exprimant le sens des efforts des Suisses, par ces mots de « Croire et Créer », nous ne découvrons pas la nécessité séculaire pour l'homme, la société et les nations de croire en leur vitalité et de forger, jour après jour, leur avenir. Mais, ainsi que le déclare le grand savant britannique Sir Julian Huxley, « si nous savons aujourd'hui que tous les aspects de la réalité sont soumis à l'évolution, notre époque est la première dans laquelle l'homme dispose d'un savoir suffisant pour pouvoir en discerner les grandes lignes ».

Partout dans le monde se dessine cette prise de conscience. La Suisse et tout son peuple ne peuvent rester en dehors de ce mouvement des esprits, et l'Exposition nationale est un moyen de les y associer.

LA THEMATIQUE DE L'EXPOSITION

Le 30 avril 1964, le Président de la Confédération coupera le ruban symbolique et déclarera ouverte l'Exposition nationale... Mais l'on ne saurait parler de la construction et de l'état actuel des travaux à l'Exposition nationale sans rappeler les principes et les directives généraux qui président à leur réalisation. L'Exposition est thématique, c'est-à-dire que la matière qui y est représentée est groupée en fonction de divers thèmes découlant des différents intérêts des visiteurs. Classification donc selon un critère subjectif, l'intérêt humain, et non selon un critère technique qui aurait dicté une présentation des objets selon la parenté ou les matériaux. Les architectes, M. Alberto Camenzind en tête, ont recherché une forme architecturale qui permette d'exprimer d'une façon frappante les quelques thèmes choisis, à une échelle qui rende mieux l'ambiance exigée par le thème lui-même. Encore fallait-il trouver un véhicule à cette thématique, un moyen architectural qui lui permette de se matérialiser. Le principe du « multicellulaire » apporta la solution. Ce moyen architectural permet en effet, comme l'écrit l'architecte en chef lui-même, « la mise en évidence de l'existence d'un thème qui découle soit du rapport commun entre le visiteur et les thèmes représentés dans les différentes cellules, soit d'un aspect commun dans les différentes cellules ».

Une Exposition nationale est, de par son essence même, d'un caractère éphémère. De plus, elle est très coûteuse en raison de la surface qu'elle occupe et de l'ampleur des constructions qu'elle implique. Il était donc nécessaire de river l'attention du constructeur sur une récupération et une récupérabilité

maximales du matériel mis en œuvre. Or, le multicellulaire correspond particulièrement à cette exigence. Il offre des éléments d'une grandeur uniforme, simples, et qui se répètent un grand nombre de fois. Il s'agit véritablement de modules juxtaposés. Le taux de récupération et de post-emploi est donc très élevé, d'où une économie très importante dans le coût total de la construction.

Il n'était plus possible — étant donné le manque de main-d'œuvre — de recourir aux méthodes traditionnelles pour construire les bâtiments de l'Exposition dans des délais suffisamment brefs. Il fallait faire du neuf. Les responsables ont donc recouru à la technique de la préfabrication des éléments composant les secteurs et à leur assemblage ultérieur sur le terrain. Cette méthode explique pourquoi, jusqu'en janvier de cette année, aucun édifice ne s'élevait encore sur le sol de Vidy. C'est que le travail préparatoire, s'il était en cours, se faisait à l'abri des regards, dans des usines et ateliers de toute la Suisse. Mais ceci explique aussi pourquoi les constructions seront terminées en une dizaine de mois.

L'application de la construction multicellulaire autorise un planning de construction très précis ainsi qu'une répartition nationale des entreprises mandatées pour la préfabrication des éléments. C'est véritablement tout le pays qui participe à l'élaboration de la grande manifestation de 1964 ; c'est bien une œuvre nationale.

Les problèmes de constructions doivent être menés en trois étapes principales : infrastructure, superstructure et aménagements intérieurs.

L'infrastructure, eau, égouts, courant fort et faible, doit être faite au préalable dans le terrain même. En ce qui concerne les terrains de Vidy, le planning prévoyait le 31 décembre 1962 comme date limite. Il a été respecté.

LE SECTEUR DU PORT

L'Exposition nationale de Lausanne ne veut pas être uniquement une revue thématique illustrant de manière attrayante un programme bien établi. Elle est aussi une fête, un lieu de rencontre de tous les Suisses, dans un milieu agréable et gai. C'est la raison pour laquelle les organisateurs de l'Exposition ont prévu des lieux particulièrement destinés à la distraction des visiteurs. Le principal de ces emplacements est constitué par le port et la zone qui l'entoure.

Environ 20.000 m² y sont réservés aux cafés, aux restaurants (avec 5.000 places), aux salles de bal, au casino et à un parc d'attractions. Les établissements publics, groupés en fer à cheval autour du bassin de mouillage, seront l'un des points les plus attrayants de l'Exposition, de jour par leur variété de couleurs, de nuit par les effets de lumières.

On y parviendra évidemment depuis le lac, avec les bateaux des services réguliers du Léman, et avec les vedettes qui feront la navette entre Ouchy et l'Exposition ; et par voie de terre, le long de l'admirable promenade du quai, ou encore avec le petit train monorail qui parcourra l'étendue de l'Exposition. Inutile d'ajouter que dans le parc d'attractions on trouvera les plus récentes versions du « grand huit », des carrousels, des stands de tir, et de tout ce que l'imagination a su inventer pour amuser les grands et les petits. Il y aura aussi un cirque permanent et une tour panoramique de construction inédite.

Ce fut une tâche passablement difficile que de grouper tous ces éléments avec les restaurants, en trouvant une solution architecturale n'évoquant pas un champ de foire et sortant des chemins battus. Un autre élément qui augmentait encore les difficultés était la nécessité de rappeler les différentes régions de la Suisse par des motifs tirés du folklore.

Le cadre lacustre a inspiré l'auteur du projet, l'architecte Marc Saugey, de Genève, qui a fondu dans un ensemble harmonieux les espaces et les volumes sous de grandes voiles polychromes. Les établissements publics se trouveront sous cet abri, et seront librement distribués entre des cloisons pleines ou vitrées. Inutile d'ajouter que les restaurants s'étendront aussi à l'extérieur, sur les terrasses, sur les places, dans les ruelles, sur les jetées. L'évocation des différentes régions sera réalisée en appliquant sur les cloisons des rappels spécifiques aux traditions, aux aspects et aux objets divers, aux coutumes dans leur expression authentique.

En adoptant ce principe, il sera possible d'éviter les architectures déplacées : « grottino » tessinois, « Stube » grisonne, chalet valaisan, artificiellement imités sur les rives du Léman. On obtiendra par contre un cadre nouveau, agréable, joyeux, aéré, dépourvu de faux artifices.

Il nous paraît intéressant de souligner la discipline que les créateurs du « port » ont l'intention de s'imposer dans le choix des éléments décoratifs et dans l'agencement des différents établissements publics. Ils devraient dans l'ensemble, et non sans recourir parfois à la note humoristique, proposer un voyage du touriste à travers la Suisse : de la montagne (neiges et rocs) aux stations de tourisme du Plateau (eaux et couleurs), des villes (carrefours et lumières) aux lacs tessinois : expressions du tourisme d'hier, d'aujourd'hui et, pourquoi pas, de demain ?

Dans ce sens également, l'Exposition nationale veut tracer des voies nouvelles, suggérer des moyens nouveaux.

A. Camenzind,
Architecte en chef.

LE JEU DE LA BOULE AUTORISÉ A L'EXPO

On confirme de source informée au Palais fédéral que le Conseil fédéral a donné son accord à l'autorisation accordée par le Conseil d'Etat vaudois à l'exploitation du jeu de la roulette à l'Exposition nationale de 1964. L'Exposition nationale de 1939 avait aussi obtenu une telle autorisation. L'exploitation se fera conformément aux prescriptions en vigueur, c'est-à-dire à l'article 35 de la Constitution fédérale sur les jeux de Kursaal, adopté par le peuple le 7 décembre 1958. La mise maximum sera de 5 francs. Toute autorisation cantonale concernant les jeux de Kursaal est sujette à l'accord de la Confédération.

Le 16 novembre, à 17 h. 15, M. Gonzague de Reynold donnera une conférence au Palais de Chaillot, Salle des Monuments Français, intitulée « Europe baroque et France classique ».

Le 18 novembre, à 11 h. 30, un *Te Deum* sera chanté à Notre-Dame de Paris à l'occasion du troisième centenaire de l'Alliance entre Louis XIV et les Suisses.